

MAGAZINE D'INFORMATION MENSUEL CREPY-EN-VALOIS

Crepy mag & infos

JANVIER 2020 N°466

| ECONOMIE · SOCIAL · CULTURE · SPORT · PROJETS DE VILLE · RETROUVONS-NOUS SUR WWW.CREPYENVALOIS.FR

LES 100 VŒUX : DE FIL EN AIGUILLE





N°466 SOMMAIRE

LA FACE CACHÉE DES SERRES LE DOSSIER

Pour assurer le fleurissement de la Ville, les agents municipaux des serres se mobilisent été comme hiver. Décryptage.

LES 100 VŒUX : DE FIL EN AIGUILLE ACTUS VILLE

Une nouvelle entreprise s'est installée à Crépy-en-Valois. Un concept original dévoilé sous toutes ses coutures.

UN QUARTIER, UNE HISTOIRE : BOUILLANT CULTURE

Pour cette nouvelle édition de « Un quartier, une histoire », découvrez les secrets que renferme le quartier Bouillant.

LA FOLLE RANDONNÉE SPORT

Retour sur l'expérience de 4 cyclotouristes de l'USC Cyclotourisme lors de la grande aventure du Paris-Brest-Paris.

ÉDITO

Décembre fut le mois des manifestations. Parmi elles, il y en a une qui a marqué le monde du sport. En effet, Crépy-en-Valois a accueilli un tournoi international de préparation olympique de boxe féminine. Durant un week-end, l'élite de la boxe féminine, issue de cinq nations différentes, s'est affrontée sur le ring et un combat professionnel masculin a été proposé au public. Ce tournoi, coorganisé par la Fédération Française de Boxe et le Boxing Club du Valois, fut une réussite. Le Boxing Club du Valois a montré sa capacité à organiser un événement à dimension internationale et les services de la Ville, en particulier la Direction Sports-Animation-Jeunesse, a relevé le challenge en préparant cette manifestation dans un très court laps de temps. Qu'ils en soient tous félicités et remerciés. Ce tournoi international fut également l'occasion de montrer le sérieux de la candidature de la Ville comme centre de préparation aux Jeux Olympiques 2024. Les équipements sportifs crépinois ont été mis à l'honneur auprès des délégations étrangères dans le but de faire de Crépy-en-Valois une base arrière pour les Jeux Olympiques 2024.

Dans ce numéro de votre *CrépyMag&Infos*, découvrez la face cachée des serres municipales. Qui sont-elles ? Quel est leur rôle ? Un important travail est réalisé tout au long de l'année par les agents municipaux pour assurer le fleurissement de la Ville. Un travail récompensé à double reprise. En effet, Crépy-en-Valois a confirmé sa 3^{ème} fleur et s'est vue attribuer, cette année, le Prix National de l'Arbre. Merci et bravo aux agents qui font de Crépy-en-Valois une Ville agréable à vivre.

Tous mes vœux de réussite à cette nouvelle entreprise *Les 100 Vœux*, récemment implantée à Crépy-en-Valois. Elle confectionne pour vous des couvertures à partir de bouts de tissu qui représentent chacun un souhait de bonheur, de protection ou de chance. Crépy-en-Valois regorge de savoir-faire et de talents made in France qui en font sa richesse.

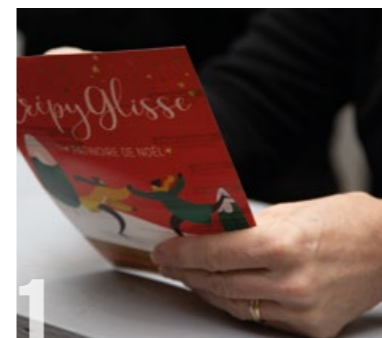
Je vous souhaite à tous une très bonne année 2020, remplie de bonheur, d'amour et surtout la santé, un bien essentiel. Que cette nouvelle année soit également une année de paix dans ce monde si fragile.

• Bruno FORTIER, Maire de Crépy-en-Valois
1^{er} vice-président de la CCPV

Crépymag&infos

Mensuel d'information de la ville de Crépy-en-Valois - 60800 Crépy-en-Valois
Téléphone : 03 44 59 44 44
Directeur de la publication : Bruno Fortier. Directeur de la rédaction : Pascal Fayolle
Direction communication : Pauline Neumann, Jessica Fouquet, Johanna Jandrieux
Direction artistique & graphisme, maquette : Estelle Jauneaud
Crédits photos : S. Larose, Mairie de Crépy-en-Valois.
Impression : Fabrègue : Janvier 2020. Tirage : 8500 exemplaires.

CRÉPY-GLISSE : PATINOIRE DE NOËL
Vendredi 6 décembre 2019



TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON
Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre 2019



TOURNOI PRÉOLYMPIQUE DE BOXE
Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019



CRÉPY-GLISSE : PATINOIRE DE NOËL

1 Vendredi 6 décembre à 19h, vous avez assisté à l'inauguration de Crépy-Glisse et avez pu profiter de la patinoire en avant-première. Dès le lendemain, Crépy-Glisse était ouvert à tous. Petits et grands ont pu profiter en famille ou entre amis des joies de la glisse. Pour les plus jeunes, des leçons de patinage étaient organisées les deux premières semaines. Dépêchez-vous de chausser vos patins, vous avez jusqu'au dimanche 5 janvier.

TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON

2 Cette année encore, la Ville de Crépy-en-Valois et ses associations se sont rassemblées à l'occasion du Téléthon. Ventes de jacinthes, d'articles à l'effigie du Téléthon, de gâteaux, mais aussi défis sportifs et autres animations étaient au programme. Trois jours sous le signe de la lutte contre les maladies génétiques rares et invalidantes. La soirée DJ du Conseil Municipal des Jeunes viendra clôturer les actions en faveur du Téléthon le vendredi 17 janvier. Le montant total récolté sera dévoilé suite à cet événement.

TOURNOI PRÉOLYMPIQUE DE BOXE

3 Un tournoi international de préparation olympique de boxe féminine s'est tenu les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 décembre 2019 à la salle des sports Marcel Quentin. Co-organisé par la Fédération Française de Boxe et le Boxing Club du Valois, le tournoi a rassemblé l'élite féminine pour préparer les Jeux Olympiques 2020 à Tokyo. Le samedi 14 décembre, un combat professionnel avec Mohamed Charef du Boxing Club du Valois était également à l'honneur.

ÇA S'EST PASSÉ À CRÉPY

INSTANTANÉS



LES 100 VŒUX : DE FIL EN AIGUILLE

CETTE NOUVELLE ENTREPRISE IMPLANTÉE À CRÉPY-EN-VALOIS EST SPÉCIALISÉE DANS LA CRÉATION DE COUVERTURES, MAIS PAS N'IMPORTE LESQUELLES. PLUS QU'UN BOUT DE TISSU, CETTE COUVERTURE RÉCHAUFFE AUSSI LES ÂMES. CHAQUE MORCEAU DE TISSU QUI LA COMPOSE A SA PROPRE SIGNIFICATION. RENCONTRE AVEC MARION AVELINE, CRÉATRICE DE L'ENTREPRISE LES 100 VŒUX.

D'OÙ VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CE CONCEPT ORIGINAL ?

Depuis mon plus jeune âge, les activités manuelles m'inspirent. C'est au départ une tradition chinoise connue sous le nom de Bai Jia Bei. Une couverture patchwork confectionnée à partir de 100 morceaux de tissus envoyés par les proches de la famille à la maman, à l'occasion d'une naissance. Chaque morceau de tissu s'accompagne d'une carte de vœux pour souhaiter protection, bonheur et chance au nouveau-né. J'ai découvert le concept à l'occasion de la naissance de ma nièce, en 2013. J'ai donc décidé d'en confectionner une moi-même.

QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉ À LA CRÉATION DE VOTRE ENTREPRISE ?

Après cette première couverture, j'ai continué d'en confectionner pour mon entourage. En 2015, j'ai décidé de travailler en tant qu'auto-entrepreneur. Je me suis vite rendue compte que le concept plaisait beaucoup et que ce cadeau pouvait s'étendre à tout type d'événement. Mes couvertures ont été présentées dans l'émission télévisée « Les Maternelles » sur France 5 en novembre 2018. Dès lors, j'ai eu un afflux de commandes et j'ai créé plus d'une centaine de couvertures.

AUJOURD'HUI, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

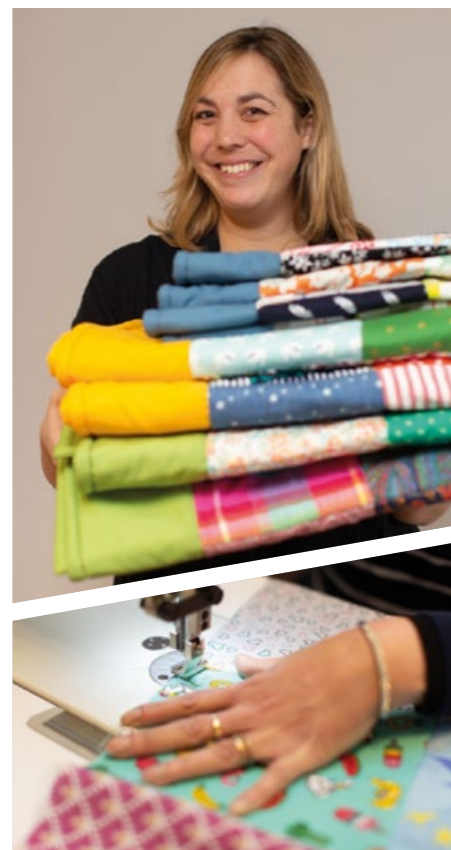
En juin 2019, une rencontre m'a donné des ailes et m'a permis d'ouvrir mon atelier de confection. J'ai constitué mon équipe et me suis installée à Crépy-en-Valois en septembre. Nurten est la couturière attirée. Grâce à son savoir-faire, nous avons revu le processus de fabrication et amélioré la technicité de nos couvertures. Puis, il y a aussi Johanna qui gère à mes côtés la structure et qui fait le lien avec les clients. Actuellement, nous sommes en plein développement et nous livrons nos créations personnalisées dans le monde.

COMMENT SE DÉROULENT LES COMMANDES ?

Les commandes se font via notre site Internet www.les100voeux.fr. L'idée étant de rapprocher les familles et les amis des 4 coins du monde. Les proches se réunissent en ligne autour d'un projet commun. Chacun choisit son tissu et rédige un message personnel (chance, bonheur, amour, bienveillance, etc.). Tous les vœux sont par la suite réunis dans un livret qui est imprimé et envoyé à l'heureux destinataire avec la couverture des 100 Vœux.

UTILISEZ-VOUS DES TISSUS PARTICULIERS POUR LA CONCEPTION ?

Nos tissus en coton sont certifiés Eko-tex. C'est la garantie qu'ils sont toxiques ni pour le corps ni pour l'environnement. Par ailleurs, nous disposons d'une gamme de tissus transmis de génération en génération. En effet, nos couvertures sont faites pour durer et la transmission est l'une des valeurs importantes et chères à notre entreprise. Rien ne se perd, tout se transforme. Nous essayons de faire du bien aux Hommes et à l'environnement. Plus de 350 produits sont disponibles.



LE LABEL CEKO-TEX®

Système international de contrôle et de certification reconnu par les professionnels et les consommateurs comme « gage de sécurité ». Ainsi, lorsqu'un article est garanti par ce label, il promet l'exclusion des substances indésirables qui peuvent présenter un risque pour la santé du consommateur.

NOUVELLE DISTINCTION POUR CRÉPY-EN-VALOIS



La nouvelle est tombée à la mi-octobre et sera rendue officielle début février prochain. Le Prix national de l'Arbre a été accordé à Crépy-en-Valois. Seules deux villes ont ainsi été distinguées au plan national cette année. L'édition 2019 a couronné également Belfort (ville de 50 000 habitants dans la région Bourgogne-Franche-Comté). Attribuée par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), à la suite d'une visite très minutieuse, cette distinction vient saluer des actions menées en faveur de l'environnement, une gestion innovante du patrimoine arboré, avec la taille, la gestion de l'eau en direction des arbres... Mais aussi la communication autour, la sensibilisation des publics sur l'intérêt de ces thématiques. Tout comme Rome ne s'est pas construite en un jour, le patrimoine arboré de la Ville est le fruit de plusieurs décennies de travail.

Près de 4 000 sujets sont présents aujourd'hui dans la ville, pour les seuls arbres dits d'alignement. Et chaque année, plus d'une centaine est actuellement plantée. Les derniers en date pour la saison 2018-2019, des arbres fruitiers. Crépy-en-Valois s'est engagée dans une démarche environnementale positive depuis une dizaine d'années maintenant, avec le « zéro phyto » pratiqué bien avant que la loi Labbé ne l'impose. Une méthode qui demande une implication redoublée des agents. Ce prix met en lumière leur investissement. Cette récompense n'est pas un aboutissement, mais plutôt un encouragement à progresser encore et encore. À toujours accorder à l'arbre une place plus importante sur le territoire. Et ce sera l'une des idées fortes avancées tout au long de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dont le processus a été lancé en octobre.

La présence de l'arbre n'a pas pour seul objectif d'« orner » la Ville. C'est une réponse aussi au réchauffement climatique. Les arbres permettent de lutter contre les îlots de chaleur. Ou comment joindre l'utile à l'agréable.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES : DU NOUVEAU POUR LE CHARGEMENT

Le Syndicat d'Énergie de l'Oise a décidé la mise en place d'une tarification de la recharge pour véhicules électriques. La gratuité du service aux usagers ces deux dernières années a permis d'impulser le passage à une mobilité propre (2 261 véhicules enregistrés en 2019). À compter du lundi 6 janvier, la tarification de la charge entre en vigueur. Les tarifs appliqués sont équivalents à une charge effectuée à domicile.

TARIFS CHARGEMENT INCLUANT LE STATIONNEMENT	TYPE DE PRISE	AVEC LE BADGE MOUV'OISE	APPLICATION MOBILE + AUTRES BADGES
	TYPE 2	1,20€/H	1,80€/H
	F/F	0,60€/H	0,90€/H

*Si vous restez branchés entre 23h et 6h, la facturation sera plafonnée à 4h. Valable uniquement pendant cette tranche horaire.

Retrouvez les emplacements des bornes sur l'application mobile de la Ville dans le module « Parkings ».

Conditions générales d'utilisation à télécharger sur www.mouv-oise.fr

MEILLEURS VŒUX

POUR 2020

Pour bien débuter cette nouvelle année, la Ville de Crépy-en-Valois vous donne rendez-vous le mercredi 15 janvier à 19h à la salle des fêtes pour vous présenter ses vœux. Comme chaque année, plusieurs « personnalités » crépynoises seront à l'honneur avec la remise des médailles de la Ville. Les nouveaux Crépynois 2019 seront également accueillis officiellement lors de cette soirée.

LE RECENSEMENT

UN GESTE SIMPLE

La campagne de recensement à Crépy-en-Valois se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 22 février. Si vous faites partie du panel de recensement, un courrier sera déposé au préalable dans votre boîte aux lettres. Un agent vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne ou un questionnaire papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. En 2019, plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne. Merci de réserver un bon accueil aux 4 agents recenseurs mandatés par la mairie.

Plus de renseignements sur www.le-recensement-et-moi.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES

À VOS VOTES

Les dates des élections municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars pour le premier tour et au dimanche 22 mars pour le second. La date limite d'inscription sur les listes électorales est le vendredi 7 février. Les électeurs peuvent vérifier leur situation électorale sur le site du service public. Pour savoir à quel bureau de vote vous êtes rattaché, rendez-vous sur www.crepyenvalois.fr rubrique « élections » ou sur l'application mobile de la Ville dans le module « Bureaux de vote ».

CRÉPY-EN-VALOIS

TERRE DE JEUX 2024

Le mercredi 20 novembre 2019, Crépy-en-Valois a été annoncée comme « Terre de Jeux 2024 ». Elle fait désormais partie des 500 premières collectivités à avoir reçu le label. Avec cette distinction, la Ville s'engage à faire vivre le projet Paris 2024 sur son territoire jusqu'aux Jeux Olympiques, au travers de nombreux événements. Elle vise aussi à devenir un « centre de préparation aux Jeux ». Affaire à suivre...

ST. MARTIN DE BOUILLANT

UN QUARTIER, UNE HISTOIRE : BOUILLANT

NICHÉ EN CONTREBAS DES PLATEAUX DE RUSSY-BÉMONT ET DE MERMONT, IL EST UN QUARTIER TRÈS DISCRET DE CRÉPY-EN-VALOIS : BOUILLANT. CE «VILLAGE DANS LA VILLE» SE DÉPLOIE À L'EST DU PARC DE GÉRESME, TOUT EN REMONTANT VERS LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N°1324 EN DIRECTION DE VAUMOISE. DÉCOUVREZ-EN L'HISTOIRE SURPRENANTE ET LES RICHESSES INSOUÇONNÉES !

▶ DES ORIGINES MYSTÉRIEUSES

Avant son rattachement à la Ville de Crépy-en-Valois le 20 février 1828, le hameau de Bouillant était contigu à l'ancien domaine de Géresme, tout en étant autonome. Selon la légende, ses origines remonteraient à la période gauloise. Bouillant aurait alors été terre de croyances druidiques. Le petit massif de bois de chênes qui en couvrait alors la surface lui aurait donné le nom de «Boyglant», dérivé ensuite en «Bouillant».

▶ GRAND BOUILLANT ET PETIT BOUILLANT

Attesté dès le IX^e siècle, le hameau était divisé en deux sections, chacune relevant d'une paroisse distincte.

Dans la vallée, le Grand Bouillant se groupait autour d'une église principale placée sous le vocable de Saint-Martin. L'édifice fut bâti près d'une fontaine qui y prenait source. Son eau était considérée comme un puissant fébrifuge. Elle alimente toujours le ru des Taillandiers. Par privilège exceptionnel, l'église Saint-Martin-de-Bouillant relevait directement de l'évêché de Senlis. En effet, le curé de la paroisse portait le titre de «Conseiller né de l'évêque». À Saint-Martin, fut également honoré dès le XII^e siècle saint Guinefort, dit aussi saint Millefort, évêque d'origine écossaise, invoqué contre la fièvre et les maladies oculaires. «*Saint Guinefort, martyr, qui guérissez les languieurs, priez pour nous !*» en appelait-on à Bouillant. De construction gothique, le chœur et le transept du monument ont été démantelés à la Révolution. Subsistent aujourd'hui la nef flanquée au nord d'une tourelle maçonnée en poivrière, ainsi que le portail d'entrée sculpté sur la façade ouest. La paroisse Saint-Martin était aussi réputée pour la fourniture du pain aux pauvres du hameau, soit l'équivalent de plus de 183 livres de bienfaits en 1789.

M. Anique est le dernier curé à y avoir officié de manière régulière jusqu'en 1806. L'église Saint-Martin fut donnée en 1813 à la Ville de Crépy-en-Valois pour en assurer la sauvegarde. Cette initiative revient à M. Desouches, propriétaire et cultivateur de la ferme de Saint-Germain, ainsi qu'à trois autres habitants du hameau.

Par ailleurs, le Grand Bouillant était équipé d'un lavoir public dans la rue conduisant à l'église.



Église Saint-Martin-de-Bouillant

Sur le plateau sud, se trouve l'église Saint-Germain-lès-Crépy, ancienne paroisse du Petit Bouillant. Aujourd'hui propriété privée à usage agricole, elle borde la route menant à Villers-Cotterêts, face à l'entrée de la zone industrielle. De fondation romane, l'édifice est reconnaissable par son plan rectangulaire anciennement adjoind de chapelles latérales, mais aussi par sa corniche haute ornée de modillons. Saint-Germain fut rattachée en 1184 au chapitre de Saint-Thomas-de-Canterbury sur l'instigation d'Henri, évêque de Senlis. Puis en 1215, Philippe-Auguste octroya la perception de la dîme du territoire à Guérin, successeur d'Henri. Le roi interféra ainsi dans l'administration fiscale de cette terre qui n'était rien de moins qu'une dépendance royale du domaine de Bouville.

▶ ALBERT BARTHOLOMÉ (1848-1928) ET BOUILLANT

Peintre de formation, Albert Bartholomé établit un atelier à l'ancienne chapelle Sainte-Apolline de Géresme. Il fut initié à la sculpture par son célèbre ami Edgar Degas (1834-1917). Le décès prématuré de sa femme Prosperie l'amena à s'exprimer à travers cet art. En effet, Bartholomé était gendre du marquis Prosper de Fleury (1811-1894), préfet de plusieurs départements, puis maire de Crépy-en-Valois en 1854-1856, et en 1881-1884.

La première sculpture de Bartholomé fut conçue comme un vibrant hommage à sa défunte épouse à travers une image du couple figé dans le bronze pour la postérité. Il s'agit du calvaire-sépulture érigé en 1887-1888 près de l'église Saint-Martin-de-Bouillant, à l'emplacement de l'ancien cimetière de la paroisse. La dédicace est explicite : «*Après la mort de Périe de Fleury, sa femme bien-aimée, Albert Bartholomé a sculpté ce tombeau pour elle et pour lui*». Le monument se compose d'un groupe funéraire surmonté d'un Christ en croix dont le visage est un autoportrait de l'artiste. Ce dernier élément fut réalisé sur les conseils d'Auguste Rodin (1840-1917).

À la fin de sa carrière, Bartholomé honora une seconde et dernière fois Crépy-en-Valois par son ultime sculpture. Hommage aux soldats crépynois tombés au champ d'honneur, le monument aux morts de la Ville fut ainsi élevé en 1923-1925 contre les murs de l'ancienne église collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury. Mais ça, c'est une autre histoire...



NUIT DE LA LECTURE

ÉVÉNEMENT NATIONAL

☺ Samedi 18 janvier, la médiathèque ouvrira ses portes le temps d'une soirée avec au programme :

- À 17h : 4 *Histoires musicales*, 30 minutes d'histoires accompagnées en musique (live + CDs).
- À partir de 18h : *Jouons ensemble*, Jeux de société en tout genre et pour tout âge en libre-service.
- À 19h : *Rétrogaming*, tournoi de jeux-vidéo. Inscriptions sur place.

Exceptionnellement, la médiathèque fermera ses portes à 21h, avec toujours la possibilité d'emprunter et de rendre vos documents toute la soirée. *Accès libre.*

54 MINUTES CHRONO

DANSE CONTEMPORAINE

☺ La compagnie *En quarantaine* vous propose le spectacle «54 minutes chrono» qui mêle danse contemporaine, textes et chant lyrique à travers le thème du temps. Rendez-vous vendredi 24 janvier à 20h30 au centre culturel mjc pour assister à une représentation évoquant l'humanité dans ses dimensions quotidienne et poétique.

Tarif : 15 € (10 € adhérents).

CAPITAL RISQUE

THÉÂTRE

☺ Vendredi 7 février à 20h30, une représentation théâtrale vous sera proposée par la *Compagnie des Lucioles*, au centre culturel mjc. «Capital Risque» est une pièce qui soulève le questionnement suivant : que signifie «réussir sa vie» ? Entre écoles renommées ou établissements peu réputés, des étudiants vont prendre des chemins différents. Mais dans cette obsession de la réussite, pour ceux qui décident d'intégrer l'élite de la société française, plusieurs brûlent intérieurement leur capital émotionnel. Tarif : 15 € (10 € adhérents).

FONDATION
PATRIMOINE

PLUS JAMAIS ÇA !
COLLÉGIALE
SAINT-THOMAS

Suite à l'effondrement partiel de la collégiale Saint-Thomas-de-

Canterbury survenu le 21 juin 2019, une souscription publique a été ouverte via la Fondation du Patrimoine. Chaque don est un pas vers la préservation du monument. En contrepartie de votre soutien, la loi Aillagon du 1^{er} août 2003 vous offre des avantages fiscaux. Chaque don est déductible du montant de l'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% de leur valeur, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous souhaitez faire un don, rendez-vous sur http://bit.ly/don_collegiale



DOSSIER

LA FACE CACHÉE DES SERRES

LES SERRES MUNICIPALES ONT PRIS RACINE EN 1981 POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA VILLE EN FLEURS ET EN PLANTES. ELLES PERMETTENT À LA COMMUNE DE PRODUIRE LES TROIS QUARTS DES VÉGÉTAUX QUI LUI SONT NÉCESSAIRES SUR UNE ANNÉE. SI LE FLEURISSEMENT FAIT RÉFÉRENCE AU PRINTEMPS, LES AGENTS MUNICIPAUX DES SERRES SONT À PIED D'ŒUVRE TOUTE L'ANNÉE. MAIS ALORS, QUE S'Y PASSE-T-IL EN HIVER ? ON VOUS EXPLIQUE TOUT.

→ UN PEU D'HISTOIRE

Le Centre Technique Municipal a été créé en 1981 avec la construction d'une serre et de châssis froids. En 1990, 2 tunnels ont été installés pour produire les végétaux qui sont ensuite plantés au printemps. En 2003, une seconde serre a été construite pour faire face à l'augmentation d'espèces produites. S'en est suivi la création d'une aire de production de vivaces, qui sont des espèces très prisées pour leur robustesse.

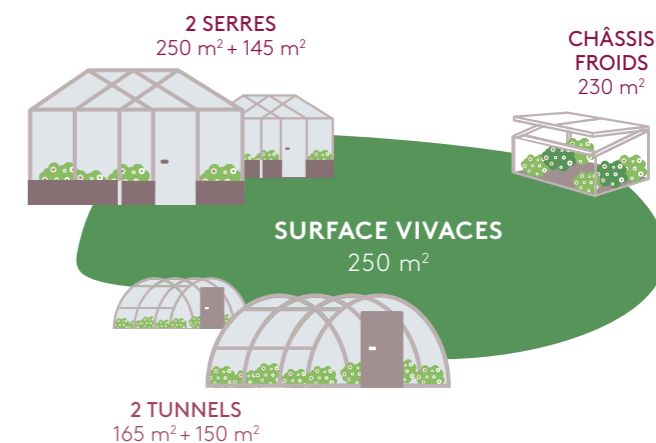


→ UNE ÉQUIPE À LA MAIN VERTE

Au total, 5 agents suivent la production des différentes variétés de fleurs et de plantes tout au long de l'année. La grande majorité des végétaux est produite par semis et bouturage. « *Le bouturage est une technique de multiplication des végétaux. Elle consiste à reproduire une plante à l'identique à partir d'un fragment de plante mère* », explique Catia Mayer, responsable fleurissement. Cette méthode efficace et simple, permet de produire un grand nombre de végétaux qui sont ensuite mis en culture pour les beaux jours. Tout ce qui est produit a pour vocation d'orner les parterres de fleurs qui égayent la Ville, les jardinières, les jardins publics et les massifs. Ces derniers sont notamment suivis avec une attention particulière, de manière à ce qu'ils puissent se développer dans les meilleures conditions. Les agents municipaux des serres ont également pour mission de décorer les salles et espaces dédiés lors de manifestations (fêtes et cérémonies) tels que les vœux à la population, les décorations de Noël, Floralys & Terroirs, Crépy-Plage, etc. L'équipe procède également au désherbage et à l'entretien des massifs, des bacs et des jardinières.



→ LES SURFACES DE PRODUCTION



La Ville dispose d'une serre en verre et d'une serre en plastique. Celle en verre est utilisée pour cultiver les plantes vertes en vue des manifestations de la Ville et de la décoration des bâtiments communaux. Elle permet de débiter la culture des végétaux par bouturage et semis et de produire les végétaux pour le fleurissement estival. La serre en plastique est utilisée pour l'hivernage des grands sujets d'ornement de massifs tels que les palmiers qui sont utilisés à l'occasion de Crépy-Plage. Elle renferme également diverses productions : des végétaux pour la période estivale, des jardinières et des pieds mère pour le bouturage. Les serres visent à mieux contrôler la pousse de tous les plants. Grâce à la reproduction d'un climat adapté, le développement des espèces est contrôlé et les risques qui y sont liés sont évités. Elles assurent une meilleure prise en charge des semis et différentes boutures et il est plus facile de suivre leur floraison en fonction des saisons. Ainsi, les agents sont libres de varier au maximum les espèces à cultiver et cela tout au long de l'année. Les serres sont également un lieu « test » pour les nouvelles variétés de fleurs et les différentes associations de couleurs. Ce travail en amont des plantations permet de décider ou non de leur future intégration dans les points fleuris de la Ville et de leur production au sein des serres.



En ce qui concerne les tunnels, l'un est utilisé pour produire les végétaux en vue du fleurissement estival et l'autre pour les suspensions de rues. Ces derniers sont également utilisés en hiver pour les décorations de Noël. L'aire de production de vivaces permet comme son nom l'indique de suivre le développement des plantes vivaces et les châssis froids sont utilisés pour la production des végétaux du fleurissement automnal et la production de plantes vivaces.

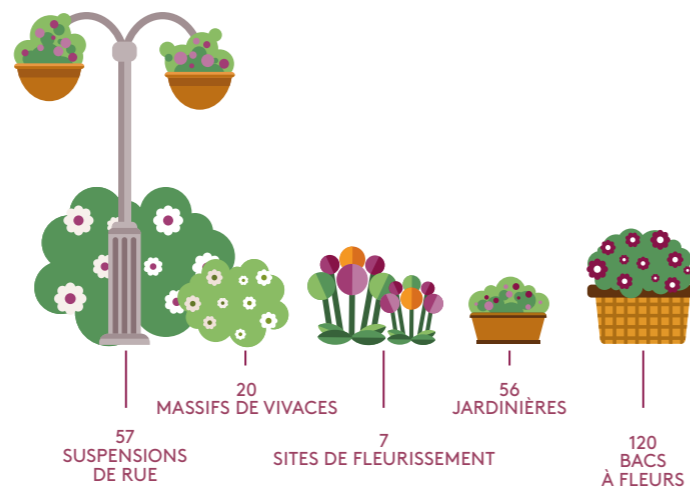


➔ PAS DE RÉPIT POUR LES SERRES EN HIVER

Les jours passent mais ne se ressemblent pas. En hiver, les agents municipaux ne se reposent pas sur leurs lauriers. L'automne dernier, ils ont procédé aux plantations d'hiver. Pâquerettes, pensées, primevères et plantes vivaces sont les incontournables des temps froids. « Avec les années, nous savons quelles espèces résistent le mieux aux basses températures », ajoute Catia. L'hiver est essentiel pour la préparation des prochaines plantations. La phase de production s'étend de septembre à mars. Durant cette période, les agents municipaux des serres procèdent au bouturage. Les semis de printemps sont effectués de janvier à mars et le repiquage de février à mars. Entre janvier et avril, les agents procèdent à l'empotage de végétaux issus des bouturages, semis ou jeunes plants. Ils mettent également en place les auxiliaires de culture.



➔ APRÈS L'HIVER, VIENT LE PRINTEMPS



Pour les futures plantations de printemps, le bouturage a permis la création de 6 500 plants de 47 espèces différentes (ex : Argyranthème, Chlorophytum). 15 000 plants de 19 espèces sont issus des semis (ex : Pétunia, Sauge) et environ 7 400 jeunes plants de 25 espèces (ex : Bégonia, Géranium lierre) viendront s'ajouter aux plantations. Une fois les plantations effectuées dans les différents points de la Ville, l'équipe se charge de l'entretien des végétaux, de l'arrosage, du désherbage.



➔ UNE GESTION ÉCOLOGIQUE

Les agents municipaux des serres ont adopté, depuis plusieurs années déjà, une démarche écologique. Tout est pensé pour une gestion durable en faveur de l'environnement. Le service des serres agit en choisissant des espèces pour leur résistance et leur faible besoin en eau, toujours dans un souci environnemental. L'arrosage est une phase essentielle dans la vie des espèces. Mais avec tout ce qu'il y a à entretenir, il fallait réfléchir à une solution peu coûteuse et soucieuse de l'environnement. Une cuve de 66 m³, enterrée dans le sol aux serres municipales, récupère l'eau de pluie des toitures des serres et des bâtiments communaux. Elle permet d'arroser les serres et d'alimenter la cuve d'arrosage du fleurissement de la Ville. L'été, des arrosages mesurés en dehors des heures les plus chaudes permettent une économie d'eau importante. En 2018, un peu plus de 100 000 litres d'eau ont été recueillis pour cet usage. De quoi diminuer de 62% la consommation sur le réseau de distribution d'eau potable. De plus, les 60 supports de type « SIFU » (Système Intégré de Fleurissement Urbain) permettent des économies d'eau grâce à un système d'arrosage automatique. À ce sujet, la gestion des eaux pluviales à Crépy-en-Valois va également en ce sens. Grâce à des projets d'urbanisme pensés pour une infiltration à la parcelle, l'eau de pluie s'infiltré, le sol s'imbibe et l'eau rejoint naturellement les nappes phréatiques. Ainsi, les parterres et végétaux sont directement alimentés en eau.



D'autre part, en 2010, l'ambition de la Ville était de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, pour finir par les proscrire totalement en 2015. En remplacement des produits phytosanitaires et insecticides, les serres ont mis en place un système de protection biologique intégrée (PBI). Sous ce nom peu évocateur, se cache en réalité une méthode naturelle qui consiste à détruire les parasites grâce à de petits insectes. « Il s'agit d'auxiliaires de culture. Une fois lâchés, les insectes s'attaquent aux ravageurs. Nous procédons à environ 1 lâché toutes les 3 semaines », ajoute Catia. Les insectes ne sont pas choisis en fonction de la plante mais en fonction du type de parasites à éliminer. « Pour vous donner un exemple, ce sont les chrysopes qui attaquent les pucerons. Un seul chrysope peut en manger 250 par jour ».

➔ AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

Lieu de travail des agents municipaux, les serres ouvrent quelques fois leurs portes afin d'accueillir les enfants des écoles. Lors de ces visites, ils sont sensibilisés à la protection de l'environnement et découvrent les trésors que renferment les serres de Crépy-en-Valois. Dans cette dynamique, le service Environnement a également mis en place un jardin partagé près du château de Géresme en mars 2019. Les quelque 3 000 m² situés à sa droite -place de l'ancienne piscine municipale- est devenu le « Jardin du château ». Pour son lancement, l'opération « Mon quartier à la main verte » a été mise en place. Les premiers coups de bêche ont été donnés et les premières plantations effectuées à l'aide des habitants du quartier.

➔ UN TRAVAIL D'ÉQUIPE RÉCOMPENSÉ

Lors de sa première visite en 2011, le Comité National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) avait récompensé Crépy-en-Valois et ses services techniques (serres municipales, espaces verts) pour les travaux d'aménagements paysagers. Par ailleurs, il mettait en avant l'impulsion écologique prise ces dernières années par la Ville avec notamment la mise en place de l'Agenda 21 local.

En 2012, la Ville a reçu sa deuxième fleur. La motivation des acteurs environnementaux, leur vision écologique et durable, les actions menées par la Ville pour sensibiliser les habitants à leur environnement avaient été passées au peigne fin par le jury.

C'est en 2015 que la Ville s'est vu attribuer une troisième fleur. Les critères d'évaluation mettaient plus que jamais l'accent sur le patrimoine vivant, le souci de la biodiversité ou encore le respect de l'environnement. La démarche du « zéro phyto » sur tout le territoire, voiries et espaces verts compris, en est la parfaite illustration. Trois autres points ont retenu toute l'attention des membres du jury : les animations de sensibilisation, l'accueil de journées thématiques en direction des élus d'autres communes et l'initiative de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Depuis, la Ville conserve sa troisième fleur. Les actions de sensibilisation auprès des habitants à la valorisation environnementale et paysagère (Nuit de la Chouette, Nos Bio rendez-vous, Floralys & Terroirs, etc.) et la mise à disposition de jardins familiaux ont été félicités. Le travail avec des partenaires (CERDD, CPIE de l'Oise, ADPOTA, etc.), la réalisation d'un 2^{ème} Atlas de la Biodiversité Communale, la gestion différenciée, la gestion de l'eau aboutie, la démarche zéro phyto et la valorisation des déchets verts ont également été soulignés. Cette distinction souligne les efforts des équipes qui se mobilisent tout au long de l'année.





LA FOLLE RANDONNÉE

DU 18 AU 22 AOÛT 2019 S'EST DÉROULÉE LA 19^{ÈME} ÉDITION DU PARIS-BREST-PARIS RANDONNEURS. LES 1 200 KM ET PLUS DE 12 000 M DE DÉNIVELÉ PEUVENT PARAÎTRE IMPOSSIBLES ET POURTANT, CET ÉVÉNEMENT MONDIAL A RASSEMBLÉ PAS MOINS DE 6 700 PARTICIPANTS DE 66 NATIONS. TOM, MICHAËL, PASCAL ET GUILLAUME DE L'USC CYCLOTOURISME, ÂGÉS DE 25 À 58 ANS, EN ONT FAIT LE PARI FOU. RENCONTRE.

Pour les cyclotouristes, le Paris-Brest-Paris est l'aboutissement de plusieurs années de préparation. La pratique régulière du vélo, sur des distances plus ou moins longues, dans diverses conditions climatiques, de jour comme de nuit est une préparation nécessaire pour tenter l'expérience. « Une bonne condition physique est essentielle mais le mental l'est tout autant », précise Pascal Denis, l'un des participants. Pour participer à cette grande aventure, les cyclos ont passé des brevets (200, 300, 400 et 600 km). Un entraînement qui leur a permis de s'inscrire pour la grande aventure.

« Sur 70 membres du club, une quinzaine ont déjà participé au Paris-Brest-Paris et certains ont même retenté l'expérience plusieurs fois »

Le club de cyclotourisme de Crépy-en-Valois n'en est pas à sa première participation. « Sur 70 membres du club, une quinzaine ont déjà participé au Paris-Brest-Paris et certains ont même retenté l'expérience plusieurs fois », précise Hervé Pottier, président de l'USC Cyclotourisme. C'est le cas de Pascal, qui en est à sa 6^{ème} participation : « Chaque fois, je me lance de nouveaux défis. En 2019, je voulais le faire en autonomie complète, sans assistance ». Pour les autres c'était une première, un défi personnel : « Pour ma part, je voulais voir quelles étaient mes limites », explique Michaël Bellouin ; « Plusieurs personnes du club m'ont parlé de leur expérience, ça m'a donné envie d'essayer », ajoute Guillaume Collet. Pour Tom Olivier, ancien triathlète, c'était une découverte « J'ai toujours préféré le vélo. J'aime le voyage et la longue distance ». Si chacun avait ses propres objectifs, ils sont tous les 4 en accord pour dire qu'il faut « être un peu fou » pour se lancer dans l'aventure. Chacun est livré à lui-même avec son vélo (standard, couché, elliptique). Des contrôles sont effectués sur le départ et sur le

parcours et des points de ravitaillement permettent de faire une pause et de manger.

Pour des raisons personnelles et physiques, Guillaume et Tom, ont dû abandonner. Guillaume a quitté l'aventure dans le dernier Brevet qualificatif, le 600, à mi-parcours et Tom s'est arrêté aux 450 km des 1 200 km : « Ce n'est que partie remise », ajoute l'un d'eux. Quant à Pascal et Michaël, ils sont allés au bout de la randonnée. Pascal a terminé en 64h : « J'ai fait quelques pauses mais je n'ai pas dormi. Sur les bords de routes, dans les fossés, je voyais des cyclos arrêtés qui essayait de se reposer et se réchauffer comme ils le pouvaient », et Michaël a fini en 87h : « Ma femme me suivait, nous avons pris des chambres chez l'habitant, j'ai dû dormir 5h. Après 600 km parcourus, on commence à ressentir la fatigue, c'est un pallier à passer ».

« La motivation nous est apportée par le soutien des spectateurs sur le bord des routes qui nous applaudissent. Certains vous offrent à boire et à manger. Les villages traversés sont décorés et animés »

Au-delà du défi personnel, Paris-Brest-Paris reste un grand moment de convivialité et de découvertes en compagnie de randonneurs de tous horizons. « La motivation nous est apportée par le soutien des spectateurs sur le bord des routes qui nous applaudissent. Certains vous offrent à boire et à manger. Les villages traversés sont décorés et animés », précise Michaël. « C'est une expérience à tenter, on en sort grandi. C'est difficile à expliquer, il faut le vivre ».

Bravo à ces 4 courageux cyclos qui ont porté haut les couleurs de Crépy-en-Valois.

Rendez-vous sur www.valois-cyclotourisme.fr pour suivre les folles aventures du club et peut être vous essayer au cyclotourisme lors des sorties hebdomadaires le dimanche.



ÉCHEC ET MAT !

LE JEU D'ÉCHECS PERMET DE MOBILISER DIVERSES COMPÉTENCES : STRATÉGIE, RIGUEUR, CONCENTRATION, MÉMOIRE ET CAPACITÉ D'ABSTRACTION. DEPUIS OCTOBRE 2019, PASSIONNÉS ET AMATEURS D'ÉCHECS PEUVENT SE RÉUNIR GRÂCE À LA CRÉATION D'UN CLUB À CRÉPY-EN-VALOIS : CLUB VALOIS ÉCHECS. RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je me prénomme Frédéric Veber, j'ai 46 ans et je suis assistant de production dans l'industrie de la chimie. C'est dans les années 1990 que je me suis installé à Crépy-en-Valois avec mon épouse.

DEPUIS QUAND JOUEZ-VOUS AUX ÉCHECS ?

J'ai débuté les échecs avec monsieur Starel, président de l'association Les Tours du Valois, en 1999. Nous pratiquions alors à l'Espace Rameau. Pour différentes raisons, je me suis orienté par la suite vers d'autres disciplines : le Handball et l'Aïkido. Nous avons la chance d'avoir une offre importante de clubs dans notre commune. Je continuais tout de même à jouer aux échecs par le biais de jeux électroniques.

POURQUOI CRÉER UN CLUB D'ÉCHECS ?

J'ai eu très envie de revenir aux échecs. Malheureusement, le décès de M. Starel a entraîné la disparition de son association. Il fallait parcourir une vingtaine de kilomètres pour pratiquer dans les clubs les plus proches (Senlis ou Compiègne). Je souhaitais corriger cette anomalie. Nous devons relancer cette discipline dans notre commune. J'ai alors décidé de créer un club dans lequel les amateurs et passionnés d'échecs pourraient se réunir pour jouer, mais aussi pour promouvoir et favoriser l'enseignement et la pratique du jeu d'échecs dans le Valois.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE CLUB ?

Notre association est toute neuve, sa création remonte au 29 octobre dernier. J'ai d'ailleurs pu bénéficier de l'aide du Comité directeur des jeux d'échecs de l'Oise et du club de Senlis. Je remercie Luc Fancelli, président du Comité Départemental du Jeu d'Échecs Oise et Jean Michel Mataigne, président du Club d'Échecs de Senlis, qui m'ont soutenu dans mes différentes démarches administratives et m'ont aidé à l'aboutissement de ce projet. Pour le moment, nous pratiquons les mercredis de 18h à 21h et les dimanches de 10h à 12h à la salle des anciens sur le cours du Jeu de Paume. Nous jouons tous ensemble, c'est stimulant pour un jeune de jouer contre un adulte. Dès que nous aurons un public plus spécifique, nous pourrions nous adapter en privilégiant certains horaires pour des cours enfants par exemple. Chaque nouvelle personne aura la possibilité de faire des séances gratuites. C'est important qu'elles prennent plaisir à venir jouer et que le club corresponde à leurs attentes.

INITIÉS, DÉBUTANTS, QUI PEUT JOUER ?

Au sein du club, nous avons pour ambition de faire grossir les rangs. Aux échecs, ce n'est pas la victoire qui compte mais le plaisir de jouer et de progresser. La bienveillance sera de mise en faveur des débutants qui bénéficieront de l'aide des initiés. Comme le disait Nelson Mandela « Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends ». J'ai eu la chance d'observer un Grand Prix de l'Oise qui se déroulait sur Compiègne en octobre dernier et je peux dire sans hésiter qu'un enfant de 8-10 ans a toute sa place chez nous pour pratiquer.

QUE RÉSERVE LE CLUB POUR LA SUITE ?

Cette année, nous avons pour ambition d'être affiliés à la Fédération Française des Échecs afin de pouvoir jouer en compétition. Nous participerons à des stages de perfectionnement dispensés par la région Hauts-de-France, ouverts à tous les joueurs et organiserons également divers événements au sein du club tel qu'un championnat sur le principe de rondes où tous les joueurs pourront se rencontrer avec un classement final.

GALETTE ET CONTES MUSICAUX

SAMEDI 25 JANVIER

La mjc centre social vous réserve une journée de légendes fantastiques des tropiques pour vous faire voyager des Antilles à l'île de La Réunion. Pour l'occasion, Will Maës et Bruno Kerbidi vous présenteront leur spectacle « Ti Zistories des îles des mers du sud ». Rendez-vous le samedi 25 janvier à 15h pour partager une galette autour de contes musicaux à l'Espace Rameau.

Entrée gratuite sur réservation au 03 44 87 13 13.

VACANCES D'HIVER

DU LUNDI 17 AU VENDREDI 28 FÉVRIER

Pendant les vacances scolaires, la mjc centre social propose un accueil de loisirs pour les enfants et pour les adolescents. De la maternelle à l'école élémentaire le thème portera sur les ombres et lumières. Au programme : théâtre d'ombres, vitraux, photographie, visite d'exposition et de peinture, cinéma, etc. Pour les ados à partir de 11 ans, les vacances seront sur le thème du cinéma. Ils pourront apprendre les techniques du court métrage, face ou derrière la caméra.

Renseignements et inscriptions :

- enfants - 03 44 87 13 13
- adolescents - 03 44 87 64 62 (Le Onze) ou 03 44 94 25 65 (Saint-Laurent).

ADIL

PERMANENCES

Agréée par le Ministère en charge du Logement, l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise (ADIL) donne, au travers de ses consultations gratuites, une information juridique financière et fiscale, neutre et objective, relative au logement. Les informations concernent : les rapports locatifs, l'accession à la propriété, la fiscalité du logement, l'amélioration de l'habitat, les informations à caractère social et le conseil info énergie. L'ADIL assure des permanences juridiques et financières à Crépy-en-Valois les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville. Les permanences info énergie ont lieu à La Passerelle (62 rue de Soissons).

Plus d'informations sur www.adil60.org

GRUPE BRUNO FORTIER

TEXTE DE P. FAYOLLE

Les réponses aux interrogations de M. Houllier quant à la collégiale Saint-Thomas de Canterbury, ont été données le 12/11/19 lors de la visite organisée avec M. Poncelet, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Invitation restée sans réponse de sa part. Dommage, cela lui aurait permis d'éviter de raconter ces inepties. Quelle que soit la solution retenue, des travaux de restauration seront nécessaires et auront un coût. Pour couper court aux spéculations, il est important de faire savoir que les Crépynois seront consultés et ce sont eux qui choisiront. Démocratie participative oblige ! Il ne peut en être autrement en ce qui concerne l'emblème de Crépy-en-Valois. Petite précision qui a son importance. Les fonds collectés sont gérés par la Fondation du patrimoine.

Le Conseil municipal a bien adopté le 11/09/19 une délibération autorisant la vente d'un terrain pour la construction d'un Pôle Santé face à la gendarmerie. Cette délibération, dont la légalité a été contestée devant le Préfet, n'a fait l'objet d'aucune remarque. Bien évidemment, le prix de cette vente a été fixé après avoir consulté les services des Domaines. Alors rassurez-vous, il n'y a pas de tapis rouge déroulé, et cette opération ne coûte rien aux Crépynois.

Les élus du groupe Bruno Fortier à Crépy, notre parti c'est vous.

GRUPE ARNAUD Foubert

TEXTE DE A. Foubert

Nous souhaitons à tous une bonne année 2020. Qu'elle vous apporte bonheur, santé, et prospérité.

Que 2020 apporte pour notre ville :

L'arrivée de médecins généralistes au centre de santé de la maison médicale, La reconstruction et l'élargissement du pont au-dessus des voies ferrées, La fin des embarras de stationnement et de circulation, Un plan réaliste pour la déviation des poids lourds, L'arrêt des pollutions « accidentelles » du parc de Géresmes, La mise en sécurité de Saint Thomas à coûts acceptables, L'amélioration des offres commerciales et des marchés.

Enfin, 2020 verra une nouvelle équipe diriger notre ville :

Qu'elle fasse de Crépy une ville sûre, moderne au goût du jour, animée et bien équipée dans



Retrouvez les tribunes politiques sur le site internet www.crepyenvalois.fr

un environnement préservé, Qu'elle conserve à Crépy sa taille humaine et sa tradition garantes de convivialité, d'écoute et de respect pour tous, Qu'elle soit ouverte à tous, tolérante et éloignée des sectarismes de toutes sortes, Qu'elle unisse hommes et femmes de tous âges, de tous quartiers et toutes catégories, Qu'elle écoute enfin la population crépynoise, Qu'elle soit d'une intégrité incontestable et reconnue par tous, Qu'elle privilégie la compétence aux arrangements « politiques », l'intérêt général à l'intérêt privé.

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem

GRUPE JÉRÔME FURET

TEXTE DE J. FURET

En ce début d'année 2020, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers. Des vœux de paix, des vœux de santé, des vœux de fraternité.

Cette année 2020 sera celle des élections municipales qui se tiendront le dimanche 15 et 22 mars 2020. N'oubliez pas désormais qu'il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

C'est également l'occasion pour nous de vous confirmer que nous présenterons une liste citoyenne pour mettre en œuvre les grands dossiers prioritaires notamment celui de la maison médicale et son centre de santé, la construction du nouveau pont St Ladre à 2x2 voies, et son corollaire indispensable la déviation sud de Crépy/Duvy pour réduire la circulation des poids lourds, l'aménagement du pôle gare et les mobilités, la réorganisation du marché du dimanche matin, des stationnements pour favoriser les commerces de centre-ville face à la zone commerciale, et surtout pendre toute notre part dans la transition écologique pour faire changer significativement notre ville avec, à la clé, une meilleure qualité de vie, plus de lien social, de solidarité, d'activité et d'attractivité.

Le groupe des élus de gauche « Le Meilleur pour Crépy »

GRUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR

TEXTE DE J-P. LETOURNEUR

Crépynoises, Crépynois,

Elu Conseiller départemental, le 29 mars 2015, pour 6 ans, à la majorité absolue, par les citoyens des 25 communes du canton, ce mandat est révélateur. Je ne suis pas franc-maçon, contrairement à tous mes prédécesseurs, depuis plus d'un siècle ! Se présenter aux élections sans décliner son

appartenance secrète à une secte est une façon habile, mais peu scrupuleuse, de tromper les électeurs.

Le rôle du Conseil départemental, créé en 1790, est bien supérieur à celui de la région et de l'intercommunalité. Il est chargé notamment de la construction et de l'entretien des routes, des collèges, des gendarmeries et des casernes de pompiers. Il aide aussi les communes, à réaliser leurs travaux, en accordant des subventions. Sa mission est aussi sociale, versement du RSA, accueil et entretien des mineurs abandonnés, placés à l'assistance publique. Aide aux personnes en difficulté, grâce à son réseau d'assistantes sociales. Aide au tourisme, et à de nombreuses associations qui animent le département. **Il s'agit là, d'une utilisation utile des impôts et, de l'action importante du Conseil départemental, au service de tous les habitants de l'OISE.**

Je vous souhaite une agréable et heureuse année 2020.

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise
RASSEMBLEMENT NATIONAL, Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GRUPE MICHEL HOULLIER

TEXTE DE M. HOULLIER

Il y a dans notre ville une augmentation inquiétante de mécontents du Maire et de son adjointe à l'urbanisme. Le POUVOIR , leur donne-t-il « la grosse tête » , car ils n'ont de cesse d'empêcher les réalisations de projets individuels , pour la construction d'un mur de clôture et quelques centimètres d'écart avec leurs normes, ou pour l'enseigne d'un commerce , parce qu'elle est trop grande ou que la couleur ne correspond pas à leurs goûts personnels ; un autre parce qu'il pose trop d'auto-collants sur sa vitrine, enfin il y a beaucoup trop d'exemples du même genre et je ne peux les citer tous.

Il est temps de rappeler que vous êtes au service de la population , que vous devez aider et non pas ennuyer les Crépynois avec des normes qui ne sont plus adaptés à notre temps. Chers Crépynois je peux d'ores et déjà vous assurer que mon équipe et moi-même seront réellement à votre service, et que tout cela changera.

Comment faire avancer notre ville avec des positions rigides, rétrogrades et dépassées ? Pour construire un avenir, il faut changer ces vieilles habitudes et créer une vraie rupture avec le passé.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, et bonheur pour cette nouvelle année.

Michel Houllier
(groupe en avant pour Crépy-en-Valois).

RENDEZ-VOUS

8 JANVIER À 12H

Essais des sirènes RNA (sirène nationale) et PPI (sirène civile - FM Logistic).

11 JANVIER DE 15H30 À 17H
RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Philo : « Diversités de parentés, diversités de philosophies ? » par Michèle et Jean-Marc Belot.

14 JANVIER À 19H
LA PASSERELLE

Remise des récompenses du concours « Un Noël Lumineux » organisé par le CMJ.

15 JANVIER DE 15H À 17H
RESTAURANT LE SAINT-ANTOINE

Café Mémoire par France Alzheimer & maladies apparentées Oise.
Entrée libre et gratuite.

25 JANVIER À 10H30
MÉDIATHÈQUE

Labo-écriture : ateliers pour apprendre à manier l'écrit et faire travailler son imaginaire à travers des textes, chansons, dessins, portraits.
À partir de 16 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

HÔTEL DE VILLE

2, avenue du Général Leclerc BP 30337
60803 Crépy-en-Valois Cedex
Tél. : 03 44 59 44 44 - Fax : 03 44 59 44 59
contact@crepyenvalois.fr
Horaires d'ouverture :
- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Permanence le samedi : de 9h à 12h (retrait de passeport / demande et retrait de carte d'identité uniquement)
Permanence d'un adjoint au maire chaque jour en mairie.

GENDARMERIE

9, avenue des Érables. 24h/24 - 7jrs/7
Bureau ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche et les jours fériés : fermé le matin. Ouvert de 15h à 18h.
Tél. : 03 44 94 50 17.

POLICE MUNICIPALE

24h/24 - 7jrs/7 - Tél. : 03 44 59 00 52.
Mail : police@crepyenvalois.fr
Service objets trouvés.
60 bis, rue de Soissons.

Afin de conforter le Service des impôts des particuliers (SIP) dans son rôle d'interlocuteur fiscal unique, l'activité de gestion du recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de Crépy-en-Valois sera transférée à compter du 1^{er} janvier 2020 au Service des impôts des particuliers (SIP) de Senlis - 20 à 24 chaussée Brunehaut - Tél : 03 44 53 86 54.

Parallèlement, l'accueil fiscal de proximité continuera à être assuré à la Trésorerie de Crépy-en-Valois, 2 jours par semaine, seuls les travaux de gestion du recouvrement étant transférés.

SAMEDI 25 JANVIER
À PARTIR DE 14H15
HÔTEL D'ORLÉANS

Assemblée Générale de la SHAV suivie de la présentation d'Histoires du Valois n°9 consacrée à Michel Dupuy, maire de Crépy-en-Valois de 1953 à 1995 par Éric Dancoisne, président de l'association.

26 JANVIER À 16H30
LA PASSERELLE

Patrimoniales : « Les abbayes prémontrées dans le Valois », par Maxime Chartier et Morgan Hinard.

Tarif : 8 €, à partir de 12 ans. Billetterie disponible sur www.musivales.fr

1^{ER} FÉVRIER À 10H
MÉDIATHÈQUE

Atelier d'illustration de Solène autour du thème « ombres et lumières ». Réserve au 6-10 ans, sur inscription au 03 44 87 92 53.

ÉVÉNEMENTS

17 JANVIER DE 20H À 00H
SALLE DES FÊTES

Soirée DJ organisée par le CMJ pour les collégiens au profit de l'AFM Téléthon.
Entrée : 3 €, boisson : 1 €.

18 JANVIER À 20H
MJC CENTRE CULTUREL

Concert de la chorale Clairval. Œuvres classiques du XIX^e au XXI^e siècle, chants du monde.
Entrée gratuite. Participation libre.
Renseignements au 06 43 36 75 66.

24 JANVIER À 15H
1 RUE DES PRIMEVÈRES

Vœux de l'hôpital Saint-Lazare à l'EHPAD Les Primevères.

24 JANVIER À 19H
RUE SAINT-GERMAIN

Vœux des pompiers à la caserne.

1^{ER} ET 2 FÉVRIER
12, ROUTE DE PIERREFONDS

3^{ème} salon du mariage à La Croisée des Possibles. Traiteur, cake design, alliances, DJ, robes de mariée, costumes, accessoires et bien d'autres exposant seront au rendez-vous. Ouvert de 10h à 18h le samedi 1^{er} et de 10h à 17h le dimanche 2 février.
Entrée libre.

SUIVEZ-NOUS :



INFIRMIERS

Suzanna Robinel, Jean-Marc Eloi, Sylvie Muller et Sandrine Bourgeois à la maison médicale.
Tél. : 03 44 39 53 93.

Hélène Lericq et Christine Chemin.
- 53, rue Saint-Lazare.
Tél. : 03 44 87 06 49.

- 1 avenue Sadi Carnot.
Tél. : 03 44 94 07 36.
Matthieu Merlin - Mobile : 07 86 94 70 48.
Florine Vasseur - Mobile : 06 49 17 75 07.
Jennifer Magnaudet - Mobile : 06 45 33 24 38.
Jocelyne Jupont - Mobile : 06 42 88 06 48.

Sophie Jeanne
- 4, rue Jules Massenet.
Tél. : 03 44 87 07 31.
Mobile : 06 83 93 52 44.

Marylise Albert
- 4, rue Jules Massenet.
Mobile : 06 31 85 49 76.
Tél. : 03 44 87 07 31.

- 13 rue André-Marie Ampère.
Ophélie Mahé - Mobile : 06 19 90 62 56.
Anelise Pace - Mobile : 07 85 12 07 84.

Meilleurs vœux 2020

*Forte et fière de son histoire,
Crépy-en-Valois se construit
pour demain.*

